



Qu'est-ce que le patrimoine culturel immatériel ?



Patrimoine culturel immatériel



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Patrimoine
culturel
immatériel

A photograph of a person in a green robe and red headscarf standing in a niche of a yellow wall, with a checkered floor and a lantern.

Qu'est-ce que le culturel

Nous pouvons partager des expressions culturelles qui ont été transmises de génération en génération, ont évolué en réponse à leur environnement et contribuent à nous procurer un sentiment d'identité et de continuité...

L'UNESCO et le patrimoine culturel

Il y a des choses que nous considérons important de préserver pour les générations futures. Leur importance peut tenir à leur valeur économique actuelle ou potentielle, ou encore à une certaine émotion qu'elles éveillent en nous, ou au sentiment qu'elles nous donnent de notre appartenance à quelque chose – à un pays, une tradition, un mode de vie. Il peut s'agir d'objets qui tiennent dans la main comme de bâtiments à visiter, ou de chansons à chanter et d'histoires à raconter. Quelle que soit la forme qu'elles prennent, ces choses font partie d'un patrimoine, et des efforts soutenus de notre part sont nécessaires pour le sauvegarder.

Ce que l'on entend par « patrimoine culturel » a changé de manière considérable au cours des dernières décennies, en partie du fait des instruments élaborés par l'UNESCO. Le patrimoine culturel ne s'arrête pas aux monuments et aux collections d'objets. Il comprend également les traditions ou les expressions vivantes héritées de nos ancêtres et transmises à nos descendants, comme les traditions orales, les arts du spectacle, les pratiques sociales, rituels et événements festifs, les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ou les connaissances et le savoir-faire nécessaires à l'artisanat traditionnel.



Photo © Vasil S. Tolle



Photo © M. Revelard



Photo © Samvel Arinikanyan



Photo © Conselho Das Aldeias Wajapi

🎵🎵🎵🎵 *L'isopolyphonie
populaire albanaise*

🎭🎭🎭 *Le carnaval de
Binche, Belgique*

🎵🎵 *Le Duduk et sa
musique, Arménie*

🗨️ *Les expressions orales et
graphiques des
Wajapi, Brésil*

🧩 *Sol en mosaïque, Meknès,
Maroc*

patrimoine immatériel ?

L'UNESCO, seule agence spécialisée du système des Nations Unies dotée d'un mandat spécifique dans le domaine de la culture, aide ses États membres à élaborer et mettre en œuvre des mesures pour sauvegarder efficacement leur patrimoine culturel. Parmi ces mesures, l'adoption de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel a constitué une étape majeure dans la conception de nouvelles politiques en matière de patrimoine culturel.

Le patrimoine culturel immatériel

Bien que fragile, le patrimoine culturel immatériel est un facteur important du maintien de la diversité culturelle face à la mondialisation croissante. Avoir une idée du patrimoine culturel immatériel de différentes communautés est utile au dialogue interculturel et encourage le respect d'autres modes de vie.

L'importance du patrimoine culturel immatériel ne réside pas tant dans la manifestation culturelle elle-même que dans la richesse des connaissances et du savoir-faire qu'il transmet d'une génération à une autre. Cette transmission du savoir a une valeur sociale et économique pertinente pour les groupes minoritaires comme pour les groupes sociaux majoritaires à l'intérieur d'un État, et est tout aussi importante pour les pays en développement que pour les pays développés.

Le patrimoine culturel immatériel est :

■ Traditionnel, contemporain et vivant à la fois :

le patrimoine culturel immatériel ne comprend pas seulement les traditions héritées du passé, mais aussi les pratiques rurales et urbaines contemporaines, propres à divers groupes culturels.

- **Inclusif** : des expressions de notre patrimoine culturel immatériel peuvent être similaires à celles pratiquées par d'autres. Qu'elles viennent du village voisin, d'une ville à l'autre bout du monde ou qu'elles aient été adaptées par des peuples qui ont émigré et se sont installés dans une autre région, elles font toutes partie du patrimoine culturel immatériel en ce sens qu'elles ont été transmises de génération en génération, qu'elles ont évolué en réaction à leur

Photo © Ministry of Culture of the Republic of Colombia



Photo © UNESCO / Yves Parfait Koffi



Le carnaval de Barranquilla, Colombie

Le patrimoine oral Gélédé, Bénin, Nigeria et Togo

Le patrimoine culturel immatériel dépend de ceux dont la connaissance des traditions, des savoir-faire et des coutumes est transmise au reste de la communauté, de génération en génération ou à d'autres communautés...

environnement et qu'elles contribuent à nous procurer un sentiment d'identité et de continuité, établissant un lien entre notre passé et, à travers le présent, notre futur. Le patrimoine culturel immatériel ne soulève pas la question de la spécificité ou de la non-spécificité de certaines pratiques par rapport à une culture. Il contribue à la cohésion sociale, stimulant un sentiment d'identité et de responsabilité qui aide les individus à se sentir partie d'une ou plusieurs communautés et de la société au sens large.

■ **Représentatif** : le patrimoine culturel immatériel n'est pas seulement apprécié en tant que bien culturel, à titre comparatif, pour son caractère exclusif ou sa valeur exceptionnelle. Il se développe à partir de son enracinement dans les communautés et dépend de ceux dont la

connaissance des traditions, des savoir-faire et des coutumes est transmise au reste de la communauté, de génération en génération, ou à d'autres communautés.

■ **Fondé sur les communautés** : le patrimoine culturel immatériel ne peut être patrimoine que lorsqu'il est reconnu comme tel par les communautés, groupes et individus qui le créent, l'entretiennent et le transmettent ; sans leur avis, personne ne peut décider à leur place si une expression ou pratique donnée fait partie de leur patrimoine.

♥ *Les Babi de Bistritsa - polyphonie, danses et pratiques rituelles archaïques de la région de Shoplounk, Bulgarie*

Photo © Chinese Academy of Arts



♥ *L'opéra Kun Qu, Chine*

♥ *L'Ahellil du Gourara, Algérie*



Photo © CNRPAH



Photo © Mila Santova

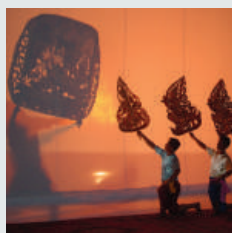


Photo © National Museum of Cambodia

Au **Cambodge**, une représentation du théâtre d'ombres khmer utilisant des marionnettes de cuir, le *Sbek Thom*, a lieu trois ou quatre fois par an à certaines occasions. Activité rituelle au XV^e siècle, il est devenu aujourd'hui une forme artistique.



Photo © UNESCO/Latvian Folk Centre

Les fêtes baltes de la chanson et de la danse de **Lettonie, Estonie et Lituanie** entretiennent et développent la tradition régionale du spectacle folklorique. Des festivals de grande ampleur se déroulent sur plusieurs jours tous les cinq ans en Estonie et en Lettonie, et tous les quatre ans en Lituanie, permettant de se produire à plus de 40 000 chanteurs et danseurs, amateurs pour la plupart.



Photo © Ministère de la Culture de Madagascar

Les communautés Zafimaniry de **Madagascar** ont développé et continuent de mettre en pratique des connaissances et un savoir-faire qui leur sont propres dans le domaine du bois, qu'il s'agisse de sylviculture ou de construction, de décoration très élaborée de presque toutes les surfaces en bois, ou encore d'éléments décoratifs ou d'objets fonctionnels tels que les outils.



Photo © Lorenzo Amendariz

Dans la plupart des régions du **Mexique**, des communautés célèbrent le retour temporaire sur la Terre des défunts de la famille et des êtres chers décédés le Día de los Muertos (Jour des morts). Ces festivités, qui fusionnent rites religieux précolombiens et fêtes catholiques et se tiennent chaque année de fin octobre à début novembre marquent également le cycle annuel de la culture du maïs, la céréale la plus cultivée du pays.



Photo © J.K. Walusimbi

En **Ouganda**, la fabrication de tissu en fibre d'écorce fait appel à l'un des savoir-faire les plus anciens de l'humanité, et est une technique préhistorique antérieure à l'invention du tissage. Les tissus en fibre d'écorce sont principalement portés lors des cérémonies de couronnement et de guérison, des funérailles et d'autres rassemblements culturels, mais servent également à la confection de rideaux, de moustiquaires et de literie, ainsi qu'au stockage. Avec l'introduction des tissus en coton par les caravaniers arabes au XIX^e siècle, la production a ralenti et les fonctions culturelles et spirituelles du tissu d'écorce ont décliné jusqu'à son renouveau au cours des dernières décennies.

Sauvegarder un patrimoine vivant

Tout comme la culture en général, le patrimoine immatériel évolue constamment, et se trouve enrichi par chaque nouvelle génération. De nombreuses expressions et manifestations du patrimoine culturel immatériel sont menacées, mises en péril par la mondialisation et l'uniformisation, mais aussi par un manque de soutien, d'appréciation et de compréhension. Si le développement du patrimoine culturel immatériel n'est pas favorisé, il risque d'être perdu à tout jamais, ou relégué en tant que pratique appartenant au passé. La préservation de ce patrimoine et sa transmission aux générations futures le renforcent et le maintiennent en vie tout en lui permettant d'évoluer et de s'adapter.

Afin de sauvegarder le patrimoine culturel immatériel, des mesures différentes de celles prises pour conserver les monuments, sites et espaces naturels sont nécessaires. Pour rester vivant, le patrimoine immatériel doit conserver sa pertinence pour la culture et être régulièrement pratiqué et appris au sein des communautés et d'une génération à l'autre. Les communautés et les groupes qui pratiquent ces traditions et coutumes partout dans le monde ont leur propre système de transmission des connaissances et des savoir-faire,



Photo © CULTNAT

🕒 L'épopée Al-Sirah al-Hilaliyyah, Égypte

🕒 La Samba de Roda de Recôncavo de Bahia, Brésil



Pour rester vivant, le patrimoine immatériel doit conserver sa pertinence pour la culture et être régulièrement pratiqué et appris au sein des communautés et d'une génération à l'autre.

qui repose généralement sur l'oralité plutôt que sur les textes écrits. Les activités de sauvegarde doivent donc toujours impliquer les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus porteurs d'un tel patrimoine.

Le risque existe que certains éléments du patrimoine culturel immatériel s'éteignent ou disparaissent sans qu'on puisse l'empêcher, mais comment sauvegarder et gérer un patrimoine en constante évolution et faisant partie de la « culture vivante », sans le figer ou le rendre banal ? Les sauvegarder, c'est transférer des connaissances, des savoir-faire et du sens. Autrement dit, la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel met l'accent sur les processus en jeu dans la transmission ou la communication de génération en génération, plutôt que sur la production de ses manifestations concrètes, telles qu'un spectacle de danse, un chant, un instrument de musique ou une œuvre d'artisanat.

Sauvegarder le patrimoine culturel immatériel signifie s'assurer qu'il joue toujours un rôle actif dans la vie des générations actuelles et qu'il est transmis aux générations de demain. Les mesures de sauvegarde visent à assurer sa viabilité, sa recreation permanente et sa transmission. Parmi les initiatives possibles de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel on citera l'identification et la documentation de ce patrimoine, la recherche, la préservation, la promotion, la mise en valeur ou la transmission, essentiellement par l'éducation formelle et non formelle, ainsi que la revitalisation de ses différents aspects.

La sauvegarde du patrimoine culturel immatériel est également une source importante de développement économique, même si elle ne passe pas nécessairement par des activités génératrices de revenus telles que le tourisme, qui pourraient porter atteinte au patrimoine vivant. Au lieu de cela, l'objectif devrait être de valoriser les fonctions du patrimoine culturel immatériel dans la société et de promouvoir son intégration dans les politiques de planification de l'économie.



Le patrimoine culturel immatériel inclut les traditions orales, les arts du spectacle, les pratiques sociales, les rituels et les événements festifs, les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers et les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel.



Photo © National Institute of Folk Culture (N/LK)



Photo © Institute of Culture and Information of Vietnam



Photo © UNESCO / Wes Parfait Koffi



Photo © National Commission of Turkey for UNESCO

- 🔊 *L'espace de la culture des Gongs, Viet Nam*
- 🔊 *Le patrimoine oral Gèlèdè, Bénin, Nigeria et Togo*
- 🔊 *L'art des Meddah, conteurs publics, Turquie*

Une convention pour une reconnaissance internationale

En tant que moteur de la diversité culturelle, le patrimoine culturel immatériel bénéficie désormais d'une reconnaissance internationale, et sa sauvegarde est devenue une des priorités de la coopération internationale.

La Convention adoptée par la Conférence générale de l'UNESCO en 2003 est le premier traité international créant un cadre juridique, administratif et financier pour sauvegarder ce patrimoine. Une convention est un accord en droit international, conclu par les États membres et établissant des droits et des obligations pour chacune des parties.

La Convention de 2003 vise à sauvegarder le patrimoine culturel immatériel entrant dans le cadre des accords internationaux sur les droits de l'homme et remplissant les conditions de respect mutuel entre les communautés et de développement durable.

À l'échelle nationale, la Convention appelle à la sauvegarde du patrimoine immatériel présent sur le territoire d'un État. Elle demande également à chaque État, entre autres choses, de décrire et de définir ce patrimoine avec la participation des communautés, des groupes et organisations non gouvernementales compétentes.

Tous les États ayant ratifié la Convention (États parties) se réunissent dans l'Assemblée générale qui élit les 24 membres d'un Comité intergouvernemental chargé de promouvoir les objectifs de la Convention et de suivre de près sa mise en œuvre. Le Comité décide, entre autres, de l'inscription d'éléments du patrimoine immatériel sur les listes de la Convention, de l'octroi d'une assistance financière internationale ou de la

diffusion de bonnes pratiques de sauvegarde. Lorsqu'un élément se trouve sur le territoire de plusieurs États parties, ces États sont encouragés à soumettre conjointement des candidatures multinationales.

Lorsqu'un élément du patrimoine culturel immatériel est sélectionné par le Comité intergouvernemental, il est inscrit sur la Liste de sauvegarde urgente ou sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. La Liste de sauvegarde urgente revêt la plus grande importance dans la mesure où elle vise à prendre des mesures appropriées pour sauvegarder des expressions ou manifestations du patrimoine culturel immatériel dont la viabilité, c'est-à-dire la recreation permanente et la transmission, est menacée. L'inscription sur la Liste représentative a pour but d'assurer la visibilité du patrimoine culturel immatériel et de faire prendre conscience de son importance, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle du monde et la créativité humaine.

Le Comité publie et actualise également un registre des programmes, projets et activités qu'il estime refléter le mieux les objectifs et principes de la Convention. Ces programmes, projets et activités peuvent servir d'exemples de sauvegarde et être diffusés en tant que bonnes pratiques.

Bien que seuls les gouvernements des États parties à la Convention soient habilités à désigner les éléments du patrimoine immatériel à soumettre à l'examen du Comité, cette proposition doit être faite avec la participation et le consentement de la communauté ou du groupe concerné.

🔊 *Slovácko Verbuňk, la danse des recrues, République tchèque*

Où commence notre rôle ?

Tout comme les monuments et les œuvres d'art sont identifiés et répertoriés, le patrimoine immatériel doit être recueilli et recensé. En réalité, pour un État, la première étape de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel consiste à recenser les expressions et manifestations susceptibles d'être considérées comme patrimoine culturel immatériel et à les enregistrer ou en faire l'inventaire. Les inventaires pourront ensuite servir de base pour mettre au point des mesures de sauvegarde des manifestations ou expressions du patrimoine culturel immatériel qui y sont présentes et décrites. Les communautés elles-mêmes doivent prendre part à l'identification et à la définition du patrimoine culturel immatériel : ce sont elles qui décident quelles pratiques font partie de leur patrimoine culturel.



Photo © Museo del Hombre Dominicano

📍 *L'espace culturel de la Fraternité du Saint-Esprit des Congos de Villa Mella, République Dominicaine*

📍 *La Patum de Berga, Espagne*

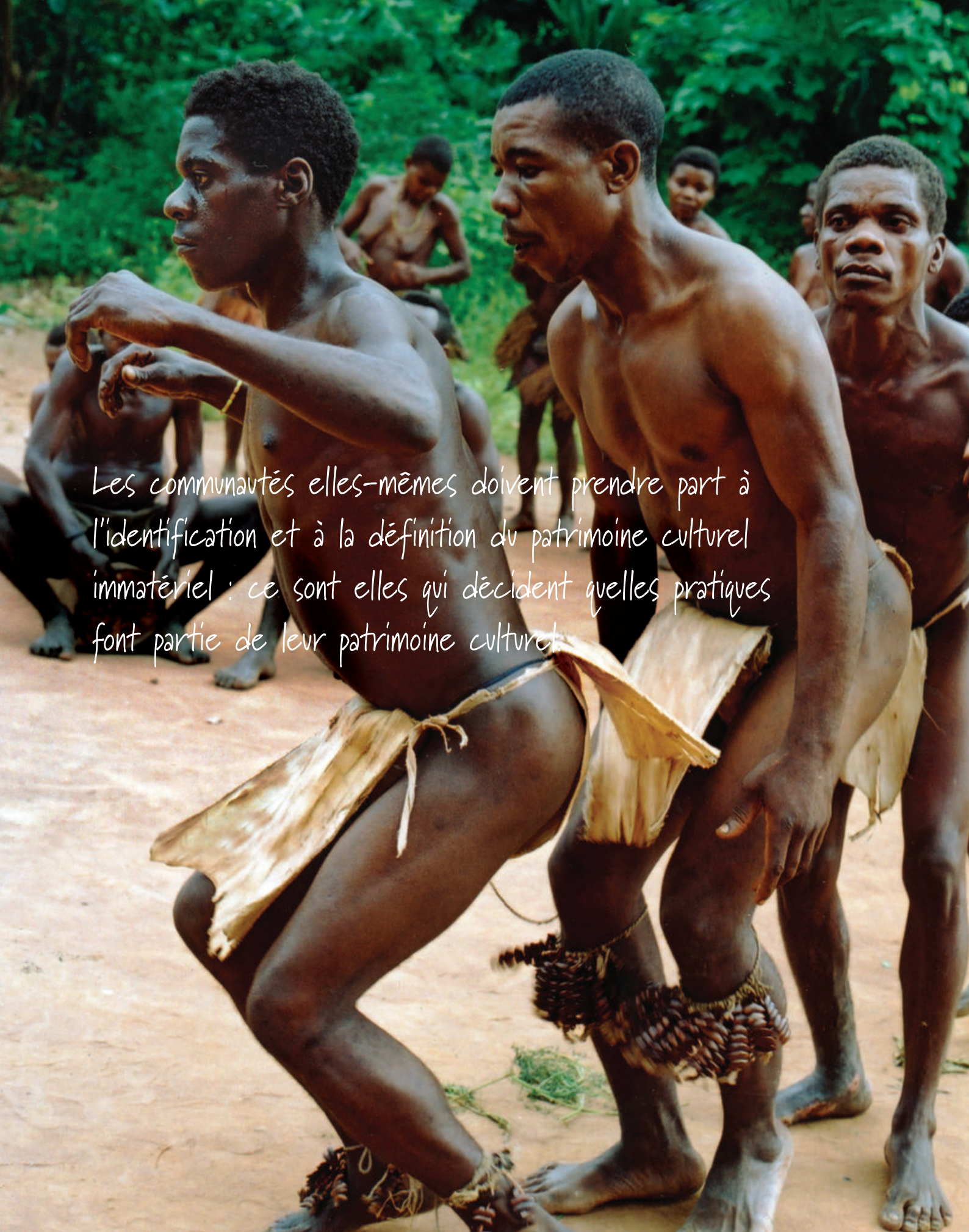


Photo © Manuel Escobedo / Gifu / UNESCO

📍 *Les chants polyphoniques des pygmées Aka de Centrafrique, République centrafricaine*

Les inventaires du patrimoine culturel immatériel devraient comprendre toutes les formes d'expression, toutes courantes ou rares qu'elles soient et quel que soit le pourcentage de la population de la communauté qui y participe ou l'ampleur de leur impact sur la communauté. Il serait également avisé de déterminer quels éléments du patrimoine culturel immatériel sont les plus menacés. En réalité, le caractère répandu ou non des manifestations et expressions, le nombre de participants et l'ampleur de leur impact seront notés pour donner une idée de la fragilité ou de la solidité de chacune d'entre elles. Le patrimoine culturel immatériel étant constamment sujet aux changements, les inventaires devront être régulièrement mis à jour.

La Convention soutient les efforts des États parties dans la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Les États parties peuvent soumettre des demandes d'assistance internationale au Comité intergouvernemental en vue de la sauvegarde du patrimoine inscrit sur la Liste de sauvegarde urgente, l'élaboration d'inventaires et le soutien de programmes, projets et activités.

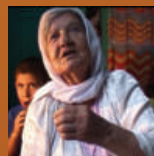
A photograph of a group of young men in a forest setting, performing a traditional dance. They are shirtless and wearing traditional skirts made of light-colored material, possibly bark or cloth, and beaded leg bands. The man in the foreground is in a dynamic pose, leaning forward with his hands clasped. Other men are visible in the background, some sitting and some standing, all looking towards the camera or the performance. The background is filled with lush green foliage.

Les communautés elles-mêmes doivent prendre part à l'identification et à la définition du patrimoine culturel immatériel : ce sont elles qui décident quelles pratiques font partie de leur patrimoine culturel.



NORWEGIAN MINISTRY
OF FOREIGN AFFAIRS

Avec le soutien du gouvernement
de la Norvège



Patrimoine
culturel
immatériel



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Patrimoine
culturel
immatériel

Le patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et les groupes, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, promouvant ainsi le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine.